

DÉVELOPPEMENT

EQUITATION POUR TOUS
& PONEY ECOLE 8

EN PHOTOS

LES FINALES COUPE
DU MONDE DE LYON 13



CHEVAL

Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation



N° **156**

JUIN
2014

CHEVAL GÉNIAL

Sur Gulli du 30 juin au 19 octobre



LeMemoClub

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/LeMemoClub - Juin 2014

EQUITATION POUR TOUS



Le printemps favorise la reprise ou la découverte de l'équitation. *Equitation pour tous* est le produit d'appel qui vous permet de transformer le piéton en cavalier.

Bénéficiez de la campagne nationale de communication grand public et anciens licenciés. Inscrivez-vous sur www.equitation-pourtous.ffe.com. Voir page 8.

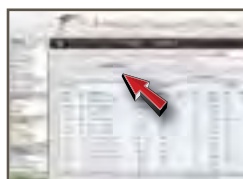
PONEY ECOLE



Les inscriptions des écoles sont ouvertes sur www.poneyecole.ffe.com. La 2^e édition se tient de mars à juillet 2014.

Inscrivez votre poney-club, renseignez vos séances disponibles et prospectez les écoles proches de chez-vous. 500 Poney clubs inscrits et déjà plus de 1 000 écoles participantes. Capitalisez sur vos actions menées. Voir page 9.

OUVERTURE ENGAGEMENTS



L'organisateur doit obligatoirement renseigner le barème des épreuves pour que son concours puisse être ouvert aux engagements.

Aller dans la rubrique DUC / Modifier le concours / Liste des

épreuves.

Pour toute information, adresser un mail à competition@ffe.com ou téléphoner au 02 54 94 46 00.

TOUT SAVOIR



L'espace Tout savoir du site www.ffe.com est une aide en ligne pour l'ensemble de vos procédures informatiques FFE Club SIF et FFE Compet. Cliquable en haut à droite de chaque page www.ffe.com, **Tout**

savoir répond à toutes vos questions 24/24h, 7/7j, que vous soyez dirigeant de club, enseignant, cavalier ou compétiteur. www.ffe.com/toutsavoir.

GENERALI OPEN DE FRANCE



Semaine Poney du 5 au 13 juillet, derniers concours qualificatifs 08 juin, clôture des engagements 09 juin.

Semaine Club du 19 au 27 juillet, derniers concours qualificatifs 22 juin, clôture des engagements 23 juin.

Suivez l'actualité en ligne sur www.gof.ffe.com.

EQUIRANDO JUNIOR



Cette année, l'Equirando Junior aura lieu en Auvergne à Saint-Paulien en Haute-Loire, du 22 au 27 juillet. Six jours placés sous le signe de la Chevauchée Gallo-romaine, durant lesquels de nombreuses randonnées seront

proposées. Pour participer, vous devez former une équipe de cavaliers de 7 à 17 ans. Retrouvez toutes les informations et les modalités d'inscription sur www.ffe.com/tourisme. Voir page 19.

JOURNÉE DU CHEVAL



La Journée du cheval aura lieu le dimanche 21 septembre. Pour la première fois, elle fera l'objet d'une annonce par voie de campagne télévisée du 7 au 21 septembre sur toutes les chaînes TV.

Les inscriptions sont ouvertes. Il vous suffit d'aller sur le site journeeducheval.ffe.com et de vous identifier pour inscrire votre club et choisir l'un des programmes type ou de composer le vôtre.

BOUTIQUE EN LIGNE



La plupart des produits fédéraux peuvent être achetés depuis la boutique en ligne. Les paiements se font par carte bancaire et la livraison intervient sous 3 à 4 jours

ouvrables.

L'accès club permet de bénéficier d'une gamme élargie de produits à des tarifs revendeurs. <http://boutique.ffe.com/>.



CARNET D'ADRESSES

Centre de contact

Téléphone 02 54 94 46 00
de 9h à 13h et de 14 h à 18h les jours
ouvrables. Ce numéro unique vous per-
met de joindre tous les services fédéraux
de Lamotte, Boulogne et La Villette.
Fax 02 54 94 46 30

FFE en ligne

Site internet FFE : www.ffe.com
Site mobile FFE Club SIF :
mobi.ffe.com
Site mobile FFEcompét :
mffecompet.ffe.com
Twitter officiel :
FFE@FFEequitation
Page officielle FFE Facebook :
www.facebook.com/FFEofficiel
Page Parc Equestre Facebook :
www.facebook.com/Parc-Equestre-Federal
Page Grand National Facebook :
www.facebook.com/GrandNationalFFE

Courriers FFE

Tous les courriers sont à adresser à :
FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE
Passeports FEI à adresser à :
FFE 9 Bd Macdonald 75019 PARIS
Site de Boulogne :
FFE 81 av. Edouard Vaillant 92517
BOULOGNE CEDEX

SENTEZ-VOUS SPORT

Sentez-vous sport est l'opération nationale de promotion du sport pour tous du 13 au 21 septembre 2014.

Organisée par le CNOSF en partenariat avec les ministères des sports, de l'éducation nationale, des universités, l'AMF, Association des Maires de France, et le MEDEF, elle comporte la Journée du sport scolaire le 17 septembre, la journée sport et entreprises le jeudi 18 septembre, des actions avec les universités et les grandes écoles les 18 et 19 septembre et des activités adaptées, ouvertes gratuitement à tous, dans toutes les villes participantes, pour le grand public les week-ends des 13 - 14 et 20 - 21 septembre.

Séminaire des présidents de CRE et de CDE

Se concerter *pour avancer*

Les présidents de Comités départementaux ont été réunis à Lamotte, les 19 et 20 mai dernier, avec les présidents de Comités régionaux et le Bureau fédéral pour une concertation sur les actions fédérales.

ACTIONS EN COURS



Cette réunion a permis de faire avec les permanents FFE des différents services le point sur les principaux sujets qui mobilisent l'ensemble du réseau. La première journée était consacrée aux opérations collectives de développement avec des focus sur la campagne de rentrée, sur *Poney Ecole* et sur *Equitation pour tous*. Elle s'est terminée par une intervention sur la diversification des pratiques. La soirée du lundi a permis des échanges informels qui ont montré la grande diversité des situations régionales. Le tout nouvel hôtel du Parc a facilité un accueil sur place dans des conditions très confortables. Le lendemain, les interventions de la DTN portaient sur les actualités sportives, le projet jeunes et les projets de développement du concours complet. La matinée s'est terminée par un point sur le dossier TVA.

RÉFORME TERRITORIALE

Le point sur les rôles et missions des organes déconcentrés a évidemment appelé la question de la réforme territoriale. Serge Lecomte a rappelé que la question ne dépend pas de la Fédération, mais des décisions de l'Etat puisque la loi sur le sport fait obligation aux Fédérations sportives de calquer leurs organes déconcentrés sur les divisions administratives du territoire. Les participants ont apprécié le format qui leur a permis de rencontrer tous les acteurs de la vie fédérale pour un échange d'informations en direct très fructueux.

SATISFACTION

En conclusion de ces journées, ils ont exprimé leur vive satisfaction et le souhait que ce type d'action soit reconduit. Cette grande réunion est la 7^{ème} d'une série qui a commencé à Montluçon avec les Fédératives nationales, qui s'est poursuivie lors des 4 Fédératives régionales et qui a comporté un séminaire des permanents de CRE.

« Des réunions comme celle-ci, a conclu Serge Lecomte, sont nécessaires pour échanger sur tous les projets que l'on peut mener ensemble. Cela permet de les ajuster pour que la Fédération soit la Fédération de tous. »

- Danielle Lambert

L'essentiel de vos Rendez-vous



DU 12 AU 14 JUIN À CANNES

Longines Global Champions Tour, CSI5*, 3^e étape du French Tour.

www.jumpingcannes.com



DU 19 AU 22 JUIN À FONTAINEBLEAU

L'été du Grand Parquet, CSI 4*, entrée gratuite.

www.letedugrandparquet.com

DU 20 AU 22 JUIN AU HARAS DE JARDY

Championnats de France. Horse Ball Amateur Mixte & dernière étape Pro Elite.

www.horse-ball.org/jardy

DU 4 AU 6 JUILLET AU CHAMP DE MARS

1^{er} édition du Paris Eiffel jumping-CSI5* au champ de Mars, étape du Global Champions Tour, tribunes gratuites, village, spectacles de la Garde Républicaine et de JF Pignon.

<http://facebook.com/pariseiffeljumping>



DU 4 AU 6 JUILLET À VIERZON

Circuit FFE Dress'Tour CDI 3*, CDIP, CDIYH 5 et 6 ans

www.centre-equestre-vierzon.com/cdi.html

DU 5 AU 27 JUILLET À LAMOTTE

Generali Open de France.

www.opendefrance.ffe.com



DU 17 AU 20 JUILLET À DINARD

CSI 4* .

www.leteduvalporee.com

DU 25 AU 27 JUILLET À CHANTILLY

CSI 5* étape du Global Champions Tour

www.jumping-chantilly.com

DU 25 AU 27 JUILLET À DEAUVILLE

CDI 3*, étape FFE Dress'Tour

www.deauville-a-cheval.com/concours-de-dressage-international

DU 23 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE

Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie, 60 nations, 8 championnats du monde, 15 jours de fête et d'exploits.

www.normandie2014.com/

GRAND NATIONAL FFE EQUIDIA LIFE



En savoir plus :

<http://grandnational.ffe.com/>

12 - 15 JUIN : LES BRÉVIAIRES 78

4^e étape Dressage

26 - 29 JUIN : JARDY MARNES LA COQUETTE 92

2^e étape CCE

26 - 29 JUIN : FONTAINEBLEAU 77

6^e étape CSO et top 7

3-7 JUILLET : LURE 70

7^e étape CSO et top 7

AMATEUR GOLD TOUR CWD CSO



En savoir plus :

<http://www.ffe.com/circuit/Circuits-FFE/Amateur-Gold-Tour-CWD>

13-15 JUIN : HARDELLOT 62

8^e étape

3-6 JUILLET : HARAS DU PIN 61

9^e étape

AMATEUR GOLD TOUR DRESSAGE DEVOUCOUX



En savoir plus :

<http://grandnational.ffe.com/>

Chaque étape Grand National FFE Equidia Life dressage accueille également une étape Amateur Gold Tour dressage Devoucoux

Parc Equestre
41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 71
F 02 54 94 46 70
Mel : laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

SECRETARIAT, PUBLICITE
Anne-Sophie Grossin
publications@ffe.com
02 54 94 46 67

ICONOGRAPHIE
Sophie Blanchard

PHOTO COUVERTURE
FFE/PSV

PHOTOS
FFE/AB/CR/DL/Maindru/JRocher/
PSV/SB, Bailli photos, D.Drouet,
EnduroCheval, Jean-Sébastien Evrard/
AFP/JEM, Isabelle Farbos, IFCE, Les
Écuries de la Cigogne, Les Garennes,
Poney-As/Pauline Bernuchon, Jérémy
Schaeffer

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
Sandrine Dhondt, FFE Communication,
FFE DTN, FFE Qualité, FFE Ressources,
FFE Tourisme, FFE Ifce / Laetitia
Marnay, JEM / Marie Dohin.

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €
Chèque à l'ordre de FFE

MAQUETTE
Charte Graphique :
Force Motrice
Mise en page :
Kristell Pinto

IMPRESSION
Imprimerie de Champagne
Z.I. Les Franchises
52200 Langres

COMMISSION PARITAIRE
0915 G 80336

ISSN
2115-4686

TIRAGE
6600 exemplaires

PIÈCE JOINTE
Affiche programme Gulli

EDITEUR
Fédération Française d'Équitation
Parc Equestre
41600 Lamotte

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Serge Lecomte

FORCE RÉGLEMENTAIRE
Ceci est le mensuel officiel de la
Fédération Française d'Équitation.
Les informations portant la mention
« Officiel » ont force réglementaire.

Officiel

SOMMAIRE

VIE ÉQUESTRE

L'édito de Serge Lecomte	3
L'essentiel de vos rendez-vous	4
On en parle au club-house	26

CLUBS

LeMemoClub	2
Sentez-vous sport	3
Campagne de rentrée 2014	6
Équitation pour tous	8
Poney Ecole 2014	9
Infrastructures et bien-être des équidés	21

TOURISME

Equirando junior	19
------------------	----

SPORT

Tour d'honneur des tricolores	10
JEM Normandie 2014	12
Finales Coupe du Monde à Lyon	13
Bilan CSO en vue des JEM	15
Bilan Endurance en vue des JEM	17

RÉFÉRENCES

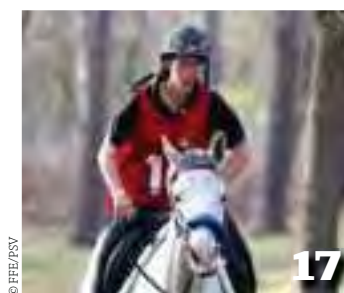
Nouveaux adhérents	20
Carnet d'adresses	20
Publications disciplinaires	22



© JEAN-SÉBASTIEN EVRARD/AFP/JEM



© FFE/CR



© FFE/PSV



© ISABELLE FARBOS



© FFE/PSV

Stages *Cheval Génial*

Du 30 juin au 10 août, Gulli va rediffuser la saison 1 de la série *Le Cheval c'est trop génial*. 3 garçons et 3 filles passent une semaine de vacances en Provence et pratiquent une dizaine d'activités équestres différentes. L'occasion de proposer à vos cavaliers des stages Cheval Génial. Présentation rapide des séances dont les fiches sont en ligne.

CHOIX DES PONEYS

Le premier jour, les enfants vont 2 par 2 dans un pré où se trouvent 2 poneys en liberté. Les poneys « choisissent » leur cavalier. Suite à cela, les enfants conduisent leur poney en licol à la barre d'attache, le préparent et vont dans la carrière pour une détente avant de faire une petite balade autour du club. Idée sympathique. Penser à assortir les tailles des enfants et des poneys.

BALADES

La petite balade autour du club a permis de familiariser les cavaliers qui venaient d'arriver avec l'environnement du club. La grande balade a été l'occasion de découvrir la végétation provençale et l'histoire de la Montagne Sainte-Victoire, les peintres qui l'ont représentée... Il y a eu aussi une grande journée en Camargue. Chaque région a ses atouts touristiques.

CARROUSEL

La séance commence par la définition d'une chorégraphie à effectuer à partir des figures de manège connues.



L'attelage permet de proposer une activité shetland aux adolescents.

Ressources internet

Les fiches pédagogiques établies avec la collaboration des experts fédéraux pour chaque thème, sont disponibles dans l'espace club à la rubrique pédagogie. Toutes les vidéos de la saison 1 sont en ligne sur FFE TV. Elles sont accessibles via le site chevalgenial.com. Cela permet de les faire visionner à ses stagiaires.

Divers, accessible & mixte

Les activités ont été choisies pour montrer que l'équitation est un sport accessible, très varié avec de nombreuses possibilités. Elles ont été prévues pour aboutir à la réussite dans un court délai. Les formules par équipe et en relais ont été privilégiées pour mieux plaire aux garçons.

Le moniteur explique la figure du peigne et du coeur. Ensuite, la séance commence par une familiarisation au botte à botte et la répétition des figures matérialisées par des repères de cônes. La séance crée l'esprit de groupe. On peut aussi faire répéter les figures à pied, avec ou sans le poney en main.

POULINIÈRE

La présence d'une poulinière au club a permis de faire venir une vétérinaire qui a expliqué la gestation de la jument et les soins spécifiques à donner à une poulinière. Ensuite chaque jour un enfant a été chargé du pansage et du nettoyage du box de la poulinière.

ATTELAGE

L'initiation se fait avec 3 attelages shetland pour 6 enfants. Les enfants sont par groupes de 2, un meneur et un groom. Ils apprennent d'abord à tenir les guides et à changer de place. Les consignes de sécurité sont bien établies. La détente se fait en franchissant à la suite, puis individuellement, des portes encadrées par des plots d'attelage avec



Le barrel race s'inscrit bien dans une journée western.



Jouez la carte Cheval Génial.



Le PTV est idéal pour des ateliers.

des balles. La séance se termine par une petite compétition de parcours parallèles en format tournoi. 1 contre 2, 2 contre 3 et 1 contre 3. Puis on permutte grooms et meneurs pour la 2^e manche.

Les adolescents ont craqué de pouvoir faire une activité avec les shetlands qu'ils regrettaient tous de ne plus pouvoir monter.

PONY-GAMES

La journée pony-games a été l'occasion de faire participer à la série 6 enfants du club d'accueil, d'où 2 équipes de 6 filles et 6 garçons. Chaque jeu a fait l'objet d'une découverte individuelle, avant que le coach de chaque équipe décide qui fait quel jeu. Les jeux choisis ont été le slalom et les 2 tasses pour la séance du matin, les 5 drapeaux et le petit président, pour celle de l'après-midi.

Les pony-games créent toujours une grosse ambiance avec les encouragements des membres à pied de l'équipe.

BARREL RACE

Le barrel-race s'est inscrit dans le cadre de la journée western où les équipes étaient distinguées par

des bandanas de couleur autour du cou.

Classiquement, les enfants ont effectué le tracé au pas, puis au galop. On a terminé par une petite compétition en relais de 2 équipes de 3.

TRI DE PONEYS

Un enclos a été créé dans un coin de la carrière avec quelques barrières de ville. 3 enfants à poney devaient emmener dans l'enclos le shetland avec le pompon rouge dans la crinière.

En fait, dès que les shetlands ont été en liberté, ils sont allés brouter sous les lices. Il a fallu un grand moment pour que la première équipe réussisse à ramener le poney dans l'enclos. La deuxième équipe a réussi en un temps record. Le shetland avait compris qu'il y avait un seau de granulés dans le coin !

INITIATION PTV

Les dispositifs retenus pour une initiation en carrière ont été : une bordure maraîchère, une maniabilité en U, un franchissement de tronc d'arbre et le montoir à droite dans un cercle. Chacun des enfants a découvert chacun des 4 ateliers avant d'enchaîner

les 4 dispositifs. Les enfants ont joué la carte de la précision et de l'adresse.

BAPTÊME PONEY

Les adolescents de la série ont accueilli 6 jeunes enfants pour une séance découverte du poney. Ils les ont aidés à brosser les shetlands.

Ensuite, ils ont fait faire aux enfants en les tenant en main un petit parcours de type equifun avec des tasses et des balles à prendre et poser, des arrêts à faire dans des portes, un slalom.

A l'issue du petit parcours, ils leur ont remis un diplôme de baptême, un livret Trop Top et un flot. Les adolescents ont pris très au sérieux cette mission d'ambassadeurs de leur sport.

TOP MODEL

Le dernier jour, les enfants ont disposé d'une heure pour pomponner leur poney. Ensuite, ils ont effectué une présentation en main de type défilé de top models. Le jury a attribué des prix pour la plus belle crinière, les plus beaux pieds, le plus beau nattage de queue, la présentation la plus dynamique, le plus beau pansage.

L'idée était un peu école des fans et c'était l'occasion de faire passer aux enfants un moment avec leur poney pour leur dire adieu à la fin du stage.

LE GRAND DÉFI

Les moyens du cirque Gruss ont permis de monter en 8 jours un spectacle de voltige avec un pyramide à 7 en poste sur 2 Comtois. Les répétitions se sont faites d'abord sur le tonneau, puis sur un cheval d'entraînement en carrière avec classiquement des échauffements à pied, puis le travail de chaque figure. La découverte du défi s'est faite sous le chapiteau Gruss, près d'Orange avec une séance où les enfants étaient assurés par un harnais, comme pour le spectacle.

Ce stage durait 10 jours, d'où le nombre d'activités. Cela permet de faire sa sélection pour proposer son stage Cheval Génial cet été.

– Danielle Lambert

SAISON 2

La Saison 2 sera diffusée du 11 août au 19 octobre. Elle a été tournée en marais poitevin. Les fiches vous seront présentées dans La Ref de juillet.

Valoriser *votre produit d'appel*

Les beaux jours augmentent l'envie du public de monter à cheval. Profitez de cette conjoncture favorable pour lancer ou relancer une action *Equitation pour tous*. Les premiers retours des clubs participants sont plus qu'encourageants avec des taux de transformation de l'ordre de 70%. Le point.

ACTION DE COMMUNICATION

Mise en place en octobre, la première étape de l'action nationale de communication *Equitation pour tous* a été reléguée au second rang suite à une actualité TVA qui occupait l'espace médiatique. Relancée au printemps, cette action connaît un bon relais auprès de la presse quotidienne régionale, écrite et radio et le premier bilan des clubs participants est positif.

RECONQUÉRIR LES « ABANDONNISTES »

Un E-mailing fédéral a été adressé aux anciens licenciés n'ayant pas renouvelé leur licence. Le taux de fidélité national ne cesse de progresser, les personnes qui ont été cavalières et qui ont abandonné sont nombreuses.

C'est un public sensibilisé à relancer régulièrement.

Dans plusieurs cas, leur abandon n'est pas rédhibitoire. Exemples.

- L'activité plaît au cavalier. Il a arrêté pensant s'y remettre. *Equitation pour tous* peut être le déclencheur de la reprise.
- L'activité a été arrêtée pour des raisons d'horaire, de moniteur, de cheval ou de budget.



© BAILLIÉPHOTOS

La 6^e séance doit donner envie de s'inscrire.

Equitation pour tous est une nouvelle offre qui peut lever les anciens freins.

- L'activité a été arrêtée par lassitude. *Equitation pour tous* peut créer une nouvelle motivation.

6 SÉANCES POUR CONVAINCRE

Outre l'intérêt d'occuper des créneaux laissés pour compte par vos cavaliers réguliers, *Equitation pour tous* permet d'avoir 6 séances pour cerner les envies de ces cavaliers.

A vous ensuite de proposer un projet équestre en adéquation avec les attentes du cavalier, en termes de pratique, d'organisation, etc... Les changements sociétaux

conduisent à remettre en cause le modèle de la séance hebdomadaire. Des formules 2 séances mensuelles séduiront par exemple les familles mono-parentales. Les adultes pourraient être prioritairement intéressés par des sorties en extérieur ou animations ponctuelles, etc...

Pour vous aider à définir le profil de vos cavaliers, un questionnaire est téléchargeable depuis le lien intitulé « prospection et fidélisation » accessible via la page promothèque de l'espace club.

PREMIERS RETOURS

Pour chaque programmation d'un nouveau cycle, les

clubs peuvent, depuis leur espace personnel demander un nouveau kit de communication. Pour valider cette demande, un retour d'expérience doit être renseigné. Ils font apparaître les éléments suivants :

- Les créneaux proposés sont majoritairement compris : entre 17 et 20h les jours de semaine, le samedi avant 10h ou après 18h et enfin le dimanche matin
- Le nombre moyen de personnes accueillies sur l'ensemble des cycles proposés est de 12.
- L'âge moyen des cavaliers accueillis est de 19 ans. Deux grands profils se dégagent : les jeunes enfants et le public adulte au-delà de 20 ans.
- Le programme type est majoritairement proposé.
- En moyenne, 36% des cavaliers *Equitation pour tous* s'inscrivent et deviennent cavaliers réguliers et 33% reviennent comme cavaliers occasionnels pour des animations ou des stages. Bien que trop peu nombreux pour être pleinement significatifs, ces chiffres sont très encourageants quant aux retours obtenus par les clubs qui s'investissent activement dans *Equitation pour tous*.

– Mathias Hebert

Capitaliser *sur l'action*

Alors que les rendez-vous continuent de se programmer jusqu'à fin juin, Poney Ecole a déjà permis à 50 000 enfants de 3 à 10 ans de prendre part à une découverte de l'univers du poney-club et de la pratique de l'équitation.

Grâce à l'implication de tous les participants, *Poney Ecole* suscite un rayonnement positif de l'équitation auprès des personnes directement ou indirectement concernées par les accueils mis en place ainsi qu'auprès des institutionnels. Tirez parti, chez-vous, de votre action.

DE LA SENSIBILISATION AU RECRUTEMENT

Les enseignants de l'éducation nationale sont actuellement en recherche d'animations originales pour les fêtes d'école de fin d'année. N'hésitez pas à recontacter ceux qui se sont déplacés chez vous, proposez leur des animations sur site.

Demandez la présence d'un parent qui remplit une fiche d'information quand vous offrez des baptêmes. Faites en un fichier que vous ajouterez à votre liste de prospection pour envoyer vos offres d'inscription, de stages, vos plannings d'animations...

Prenez la règle que tout visiteur qui découvre le club repart avec un document qui lui permet de penser à vous recontacter. Mettez vos coordonnées sur tous les baptêmes.



© FFE/MAINDRU/ROCHER

Le contact avec le poney est le meilleur ambassadeur de l'équitation.

RELANCER LES ENSEIGNANTS

Avant les vacances d'été, pensez à adresser une lettre de remerciement aux enseignants et aux directeurs des écoles que vous avez accueillies.

En septembre, la FFE enverra à tous les professeurs des écoles qui ont inscrit une classe un échantillon des supports pédagogiques du kit école.

Cet envoi permettra de renforcer et légitimer vos démarches de prospection en vue de la mise en place de cycles équitation scolaire dans le cadre d'une relation commerciale « classique ».

Dès la rentrée, recontactez vos interlocuteurs pour leur proposer un projet de cycle équitation scolaire sur 5 ou 10 séances. Le kit école complet que vous recevrez gracieusement de la FFE pourra vous aider à monter votre projet et crédibilisera votre démarche.

Des fiches d'information récapitulatives sont disponibles pour vous accompagner depuis l'espace document du site www.poneyecole.ffe.com.

RELANCER LES MAIRIES

Bien que pour beaucoup de mairies, les arbitrages organisationnels en vue de la mise en place de la réforme du temps scolaire

soient déjà en partie rendus, il n'est cependant pas inutile de poursuivre votre travail de prospection. En effet, Benoît Hamon, nouveau ministre de l'éducation nationale, a publié un décret qui permet « des assouplissements adaptés aux réalités locales de mise en œuvre de la réforme. »

Les communes ont désormais la possibilité de regrouper les activités périscolaires sur une seule après-midi dans le cadre d'un projet pédagogique de qualité, sous réserve que leur projet soit construit en concertation localement, puis validé par le rectorat.

Cette dernière version de la réforme pourrait potentiellement permettre une mise en place plus facile de l'accueil des groupes par les établissements équestres.

Dans ce but, sollicitez un rendez-vous auprès du maire ou du service des sports de votre commune afin de présenter votre structure. Appuyez-vous sur le bilan de Poney Ecole ainsi que sur vos diverses expériences d'accueil de scolaires et de centres de loisirs pour proposer vos services dans le cadre des activités périscolaires.

– M Hebert

Tour d'honneur tricolore

Donatien Schauly Champion de France

19-21 avril. Championnats de France CCE à Pompadour. Donatien Schauly en selle sur *Cadiz* prop de MC et R. de Laurière a remporté le titre de champion de France. 2^e Cédric Lyard et *Cadeau du Roi*^{-JO/JEM} prop de l'EARL Lyard et L. Lyard, 3^e Luc Château sur son cheval *Propriano de l'Ebat*^{-JO/JEM}.



© FFE/PSV

LA FRANCE 2^E À LUMMEN

30 avril-4 mai. CSIO 5* BEL. L'équipe de France se classe 2^e de la Coupe des Nations avec Kevin Staut / *Rêveur de Hurtebise*^{*HDC}^{-JO/JEM}, prop Haras des Coudrettes, Aymeric de Ponnat / *Armitages Boy*^{-JO/JEM}, prop Team Boy, Jérôme Hurel / *Quartz Rouge*^{-JO/JEM}, prop de D. Smaga et Pénélope Leprévost / *Dame Blanche Van Arenberg*^{-JO/JEM} prop. G. Mégret du Haras de Clarbec. Dans le GP, Anne-Sophie Hemeryck Godart / *Carlitto van't Zorgvliet*, prop de Equestrian Holdings Development Limited est 4^e et Kevin Staut / *Estoy Aqui de Muze*^{*HDC}^{-JO/JEM}, prop Haras des Coudrettes, 6^e.

PÉNÉLOPE LEPRÉVOST 5^E À ANVERS

24-27 avril. CSI 5* d'Anvers BEL. Pénélope Leprévost en selle sur *Nayana*^{-JO/JEM} prop. G. Mégret du Haras de Clarbec est 5^e du GP, 7^e Simon Delestre et *Ryan des Hayettes* prop P. Berthol et son cavalier.

PATRICE DELAVEAU 5^E À MADRID

2-4 mai. CSI 5* ESP. Patrice Delaveau, en selle sur

Carinjo^{*HDC}^{-JO/JEM}, prop Haras des Coudrettes, se classe 5^e du GP.

LA FRANCE 2^E À BALLINDENISK



© FFE/PSV

10-14 avril. CICO 3* IRL. La France est 2^e de la Coupe des Nations grâce à Geoffroy Soullez sur *Madiran du Liot* prop de l'EURL Jardy Sports, Pascal Leroy et *Minos de Petra*^{-JO/JEM} prop de P. et L. Leroy, 3^e et 4^e en individuel, Maxime Livio / *Pica d'Oro* prop écurie Livio et le capitaine Thibault Vallette / *Qing du Briot*^{*ENE-HN} prop Ifce.

PASCAL LEROY 5^E À BADMINTON



© FFE/PSV

7-11 mai. CCI 4* G-B. Pascal Leroy et *Minos de Petra*^{-JO/JEM}, prop de P. et L. Leroy, sont 5^{es}.

MARC BOBLET 9^E À LYON



© FFE/PSV

17-21 avril. CDIW5*. Marc Boblet / *Noble Dream*^{*Concept Sol}^{-JO/JEM} prop famille Dallara sont 9^e du GP avec 71.814% puis de la libre avec 74.875%. C'est Charlotte Dujardin / *Valegro* qui remporte le GP avec 87.129%, soit la nouvelle moyenne record du Monde, 2^e Helen Langehanenberg et Damon Hill NRW 83.343% et 3^e Edward Gal et Glock's Undercover 80.029%.

STÉPHANIE BRIEUSSEL 4^E À SAUMUR

30 avril-4 mai. CDI 3*. Stéphanie Briussel et *Amorak*^{-JO/JEM}, prop de sa cavalière, sont 4^{es} avec 68,760%. Anne-Sophie Serre et *Rossini*, prop des Laboratoires Biosem, se placent juste

derrière eux, avec 68,620 %.

LA FRANCE 4^E À MOORSELE

25-27 avril CPEDI 3* BEL. L'équipe de France composée d'Anne-Frédérique Royon, Louise Studer, José Letartre, Thibault Stoclin est 4^e avec 409.831% derrière la Belgique (431.716%), l'Italie (419.968%) et le Canada (415.109%).

JACQUES FERRARI 1^{ER} À SAUMUR



© LES GARENNES

18-20 avril. CVIO 3*. Tiercé français avec 1^{er} Jacques Ferrari, 2^e Vincent Haennel et 3^e Nicolas Andreani. La France gagne la Coupe des Nations avec une équipe composée d'Ivan Nousse, de Jacques Ferrari et des Ecuries de la Cigogne.

ANDREANI 1^E À STRASBOURG



© LES ÉCURIES DE LA CIOGNE

8-11 mai CVI 3* de Strasbourg.
Nicolas Andreani s'impose devant Rémy Hombecq et Clément Taillez.

LAMBERT 1^E À RAMBOUILLET



© ENDURORCHEVAL

2-3 mai. CEI 3* 160km. Emilie Lambert / *Ekstrem Font Noire*, prop J. Faure, l'emporte devant Sandrine Lance sur *Samba de l'Île*, prop de ML Cacaut, et Tiphaine Léon / *Natifao de Bozouls*, prop de la SARL Mezagri.

QUENTIN GALLIÈRE 2^E À KREUTH



© FFE/PSV

20 avril. CRI 3* ALL. Quentin Gallière avec *Nd Whiz N Starlight* prop de N. Derua est 2^e avec 219 points et Greogory Legrand avec *Bhb Mr Wimpys Royal* prop de JC et V. Fontaine est 3^e avec 218.5 points.

JÉRÔME CHÉZÉ 4^E À NEMCICE U KOLINA

1^{er}-4 mai CAI 3* à 4 chevaux TCH. Jérôme Chézé et Gérard Dupont sont respectivement 4^e et 7^e.

1^E ET 2^E PLACES À FONTAINEBLEAU



© FFE/PSV

16-20 avril CSIO-P. L'équipe de France composée de Ninon Castex / *Quabar des Monceaux*, Victoria Tachet / *Rexter d'Or*, Nina Mallevaey / *Rominet de Bruz* et Camille Condé Ferreira / *Pumkins Pondi* se classe 2^e avec 5 points derrière les Pays-Bas 0 points. Camille Condé Ferreira remporte le GP.

LA FRANCE GAGNE À MARBACH



© FONEY-AS/PALMINE BERNUCHON

8-11 mai. CCIP 2* ALL. L'équipe de France composée de Marine Bolleret, Héloïse Le Guern, Hemma Ouaret et Ariane de Muizon s'impose devant l'Allemagne à domicile et l'Italie. Marine Bolleret / *Perle du Boisdelanoue* l'emportent en individuel devant 3 cavaliers allemands.

LA GUYANE REMPORTE LE GRAND CARAÏBE

La Guyane s'est imposée sur le circuit devant Guadeloupe, Martinique et Suriname.

Grand National FFE Equidia Life 2014

10-13 AVRIL. 2^E ÉTAPE CSO : CLUNY



© FFE/PSV

L'Ecurie Gonin s'impose grâce à Olivier Robert et *Raia d'Helby* prop W. et H. de Robiano de Saffran. L'Ecurie Horse Pilot est 2^e grâce à Cédric Angot / *Rubis de Preuilley* prop SC Haras de Preuilley et la 3^e marche est

pour l'Ecurie Creavert- La Boule Obut grâce à Jean-Luc Mourier / *Platine Saint Amour*.

Infos et vidéos sur <http://grandnational.ffe.com/>

2-4 MAI. 3^E ÉTAPE CSO : MAROLLES-EN-BRIE



© FFE/PSV

L'Ecurie CWD-Sport 1 s'impose grâce à Alexandra Francart / *Quelstar du Vic Bihl* prop de la SARL Francart-Munch. L'Ecurie Gonin est 2^e grâce à Olivier Robert / *Quenelle du Py* prop de PF et C. Buffandeau et de son cavalier. L'Ecurie du Lack - Butet est 3^e grâce à Laurent Goffinet / *Quantar des Etisses* prop Haras de Lacke et son cavalier.

10-13 AVRIL. 2^E ÉTAPE DRESSAGE : JARDY- MARNES LA COQUETTE

L'Ecurie Luc Childeric Sellier - Racephoto remporte l'étape grâce à Stéphanie Briuessel / *Amorak*^{JO/JEM}

prop Stéphanie Briuessel. L'Ecurie Equidia Life est 2^e grâce à Claire Gosselin / *Karamel de Lauture* prop Haras de Lauture et Ecurie Prestige Italia - Ifce est 3^e grâce à Laurence Sautet / *Talo*ENE-HN* prop ENE.



© FFE/PSV

Moins de **100 jours**

Le 15 mai, on était à 100 jours des Jeux où la Normandie fêtera le monde du cheval comme jamais auparavant. Gros plan sur le Village.

72 NATIONS

Les quinze journées des Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ offriront plus que la plus prestigieuse compétition équestre internationale réunissant le chiffre record de 72 nations. Les organisateurs ont voulu en faire un large rassemblement autour du cheval et des cultures équestres du monde. Une fête où connaisseurs et néophytes, experts et curieux, se retrouveront en terre normande.

L'événement ira à la rencontre du public, de tous les publics. Il s'invitera dans le quotidien de la population, normande, française ou étrangère, spectateurs initiés ou non. A ce jour, 270 000 billets sont vendus et il reste encore des places dans toutes les disciplines.

Le village des Jeux Installé au cœur du dispositif, à Caen, à quelques minutes du stade d'Ornano, tout près du Zénith et de l'hippodrome de la Prairie, le Village proposera au public spectacles, initiations, découvertes, déambulations musicales et équestres, démonstrations des métiers et des disciplines de la filière, mini-écuries, stands des partenaires, exposants, restaurants... Au total, 10 heures de programmation par jour, sur 110 000 m²,



avec 500 chevaux et 450 personnes en action.

Les 2 vedettes en seront le cheval et la Normandie. Plus de 1 000 m² seront consacrés à la promotion des sites des Jeux et de toute la Normandie. Les milliers de visiteurs venus du monde entier pourront y découvrir l'histoire et la culture commune du cheval et de sa région d'excellence en France.

Le Normandy Horse Trade

Fair, salon international professionnel, accueillera les entreprises du secteur équestre souhaitant mettre en valeur leur expertise et leur savoir-faire.

ALLTECH MUSIC FESTIVAL

Le « Alltech Music Festival », proposé par le partenaire-titre de l'événement proposera 8 soirées réparties sur la durée des Jeux. Artistes



internationaux de renom et groupes régionaux en devenir se succéderont sur la scène centrale, devant laquelle pourront se presser 10 000 spectateurs.

La programmation se veut large, éclectique, mixant folk et blues, rock et soul, rap, country et bluegrass. En tout, près de 30 heures de musique live, à partir de 19 h, entièrement gratuit pour les visiteurs du village des Jeux. Des noms ? Kool and the Gang, dimanche 24 août, en vedette du concert d'ouverture. Louis Bertignac, l'ancien guitariste du groupe Téléphone, jeudi 4 septembre, pour la soirée famille. Aloe Blacc, l'immense vedette de la scène US actuelle. Ou encore Granville, le jeune trio originaire de Caen, invité à se produire samedi 6 septembre pendant le concert de clôture.

En savoir plus :

www.normandie2014.com

Le Village en bref

Où : Parc des Expositions de Caen

Quand : du 23 août au 7 septembre au soir (fermeture exceptionnelle le 1^{er} septembre)

Horaires d'ouverture : de 11 à 22h

Entrée : 5 euros à la journée et sera gratuite pour les possesseurs d'un billet pour les compétitions.

Chiffres : 150h de programmation, 110 000m², 25 000 spectateurs accueillis simultanément sur le Village chaque jour, 250 stands d'exposition, 500 chevaux, 450 personnes en action, 50 intervenants, 130 bénévoles, 150 boxes, 2 pistes équestres...

Le Monde à Lyon

- 1 Daniel Deusser s'impose en CSO avec *Cornet d'Amour*.
- 2 Michel Robert reçoit la légion d'honneur.
- 3 Serge Lecomte a présenté le groupe France à Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports.
- 4 Charlotte Dujardin l'emporte en dressage. Marc Boblet est le meilleur Français avec *Noble Dream Concept Sol*^{JO/JEM}.
- 5 La compagnie Fiers Cheval a ébloui le public avec ses chevaux aériens.
- 6 7 Sylvie Robert, de GL events, avec les partenaires et les personnalités lors des podiums des finales de jumping Longines et de dressage Reem Acra.

© FFE/PSV



Obstacles publicitaires

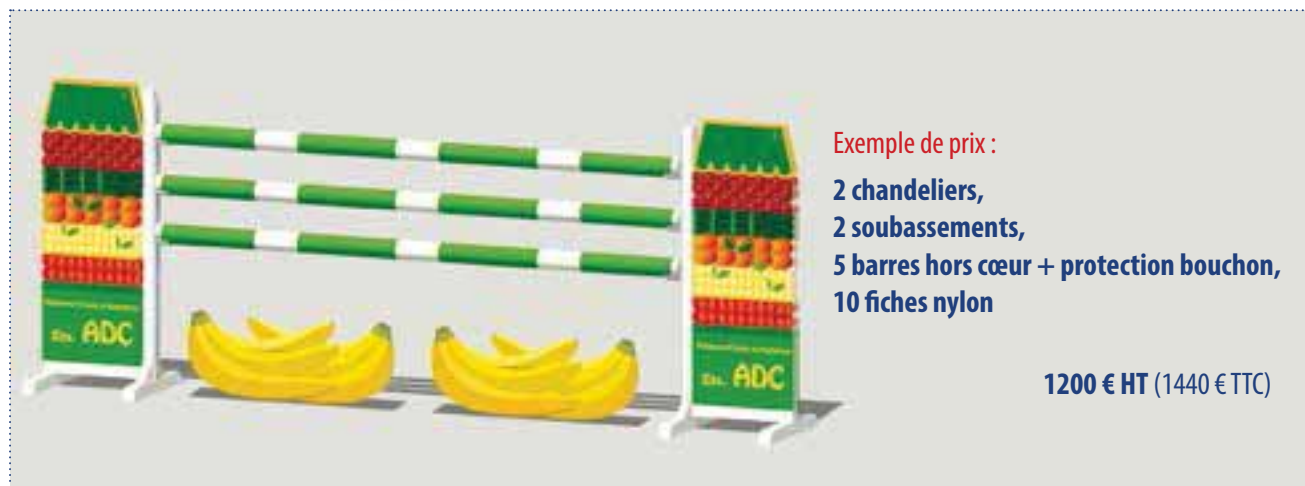
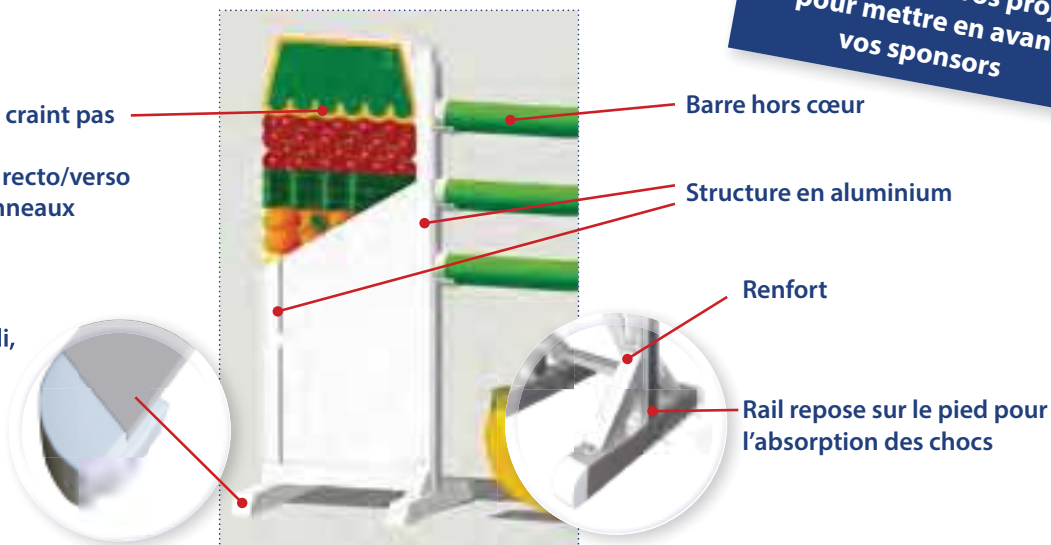
Gamme aluminium & FOREX®

PRINCIPE DE FABRICATION

Leader des obstacles
publicitaires
Nous réalisons vos projets
pour mettre en avant
vos sponsors

Panneau en FOREX® ne craint pas
l'humidité
Impression numérique recto/verso
directement sur les panneaux

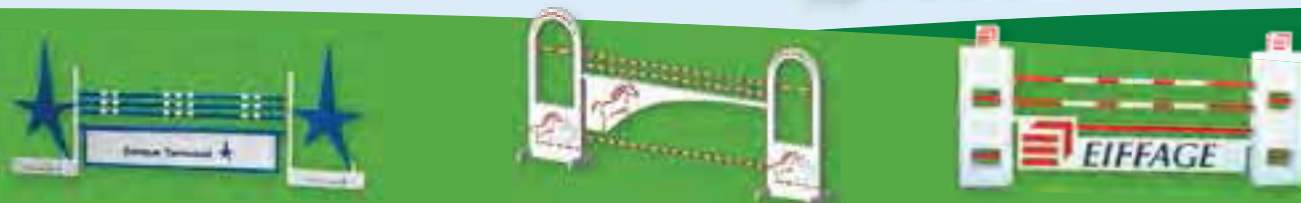
Bouchon à bord arrondi,
patin sous le pied



Exemple de prix :

2 chandeliers,
2 soubassements,
5 barres hors cœur + protection bouchon,
10 fiches nylon

1200 € HT (1440 € TTC)





© FFE/PSV

D'abord Caen puis Rio

Sophie Dubourg, DTN, suit personnellement le saut d'obstacles. Elle fait le point à l'issue de la saison hivernale.



© FFE/CR

La plupart des cavaliers de l'équipe de France étaient à Hardelet.



© FFE/PSV

Roger-Yves Bost

« Contrairement aux autres disciplines, il n'y a pas eu de regroupement des couples cet hiver car, à présent, en CSO, la saison ne s'arrête jamais. Six de nos dix couples sont restés en indoor pour la Coupe du Monde et les autres sont partis sur les différents tours du Soleil en Espagne, Italie ou encore au Portugal.

LISTES

Le premier CSI3* de Hardelet nous a permis de faire une revue des troupes et d'établir un programme individualisé pour chaque cheval avec deux objectifs cette année : le circuit Coupe des Nations et la préparation des championnats du Monde.

Pour établir notre long list, nous prendrons en compte toutes les performances significatives, leur régularité et la santé des chevaux. Il y a 4 Coupes des nations

importantes. Il y a eu Lumen, La Baule, Rome cette semaine, puis Rotterdam. Chaque cheval a un suivi vétérinaire avancé sur les compétitions ou bien au sein même des écuries des cavaliers.

ESPOIR ET RÈGLEMENT

Pour ces JEM, nous visons, au minimum, une médaille par équipe. Pourquoi pas ? Puisque tous les week-ends, les Français finissent bien au plus haut niveau. Pour ce qui est du règlement, à part la finale à quatre, le reste du format n'est pas si différent des autres échéances et il est moins éprouvant que les JO. Le format particulier de cette finale est de moins en moins apprécié par les cavaliers. Ils l'acceptent mais avec de plus en plus de réticences. Si cette finale « tournante » est très importante, nous portons

notre focus sur la performance par équipe.

PROPRIÉTAIRES

Ils ont un fort investissement pour le drapeau. Malgré des épreuves très bien dotées comme le Global Champions tour, ils sont restés attachés au circuit Coupe des Nations, le seul circuit qui permet une préparation par équipe.

Ils sont aussi très présents sur tout le dispositif JO/JEM et sur chaque compétition, ils sont aussi bien dans les tribunes que sur les paddocks car ce sont des gens de chevaux plus que des investisseurs.

GROUPE JO/JEM

Cette liste comprend des chevaux sous convention sportive et de santé. C'est un encouragement, une incitation pour les propriétaires et les cavaliers engagés.

Elle comprend actuellement une vingtaine de chevaux en CSO.

RIO 2016

Les JEM sont une étape vers les JO qui reste l'épreuve sportive la plus médiatisée. C'est une étape importante vers cette échéance et plus encore cette année puisqu'ils se déroulent en France.

Tout le staff est complètement investi dans cette échéance avec un suivi complet des couples chevaux et cavaliers.

J'aimerais aussi saluer les organisateurs français qui sont les premiers organisateurs de labels internationaux au monde, ce qui nous permet de préparer un maximum de couples chaque week-end, tout en préparant la relève.»

– Propos recueillis par Sandrine Dhondt



La Super

70 PLAQUES + 70 FLOTS ou 150 PLAQUES ou 140 FLOTS

210€*
TTC
Port inclus**



PLAQUE : 13 x 17 CM
 PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
 IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
 (SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
 SANS NUMEROTATION DE PRIX
 MOTIF ET CADRE AU CHOIX
 FLOT : MÉDAILLON Ø 48 MM
 PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
 IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
 (SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
 MOTIF AU CHOIX. HAUTEUR 29 CM
+ CADEAU
 1 SUPERFLOT SPRING TROPHY
 OU 10 PANNEAUX DE FLECHAGE
 «MANIFESTATION HIPPIQUE»

La Mini

40 PLAQUES + 60 FLOTS
 ou 100 PLAQUES
 ou 95 FLOTS

130€*
TTC
Port inclus**



Les Deux

(La Super + La Mini)

325€*
TTC
Port inclus**
+ CADEAU
(IDEM LA SUPER)

PLAQUE : 10 x 10 CM
 PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
 IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
 (SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
 SANS NUMEROTATION DE PRIX
 MOTIF ET CADRE AU CHOIX
 FLOT : MÉDAILLON Ø 48 MM
 PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
 IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
 (SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
 MOTIF AU CHOIX - HAUTEUR 17 CM



Les lots PROMO

BOUCHON

Bois naturel poncé, fibre en Polypropylène
 Longueur : 185 mm - Marquage 1 couleur
 Colori non contractuel

3,40 € HT/pc



CURE PIED TETE CHEVAL

Marquage 1 couleur
 Colori non contractuel

1,60 € HT/pc



COULEUR DECOR : Blanc - Noir - Argent - Or - Vert Bocage - Bleu Pacifique
 COULEUR FOND PLAQUE au choix : Blanc - Noir - Argent - Or - Vert Bocage - Bleu Pacifique - Rouge.

La Super 210€TTC OFFRE 1 = 70 PLAQUES + 70 FLOTS OFFRE 2 = 150 PLAQUES OFFRE 3 = 140 FLOTS + EN CADEAU : 1 SUPERFLOT SPRING TROPHY ou 10 PANNEAUX "MANIFESTATION HIPPIQUE"	La Mini 130€TTC OFFRE 4 = 40 PLAQUES + 60 FLOTS OFFRE 5 = 100 PLAQUES OFFRE 6 = 95 FLOTS	Les Deux 325€TTC OFFRE 1 ou OFFRE 2 OFFRE 3 ou OFFRE 4 OFFRE 5 ou OFFRE 6 + EN CADEAU : 1 SUPERFLOT SPRING TROPHY ou 10 PANNEAUX "MANIFESTATION HIPPIQUE"
--	---	---



La Maxi

420€*
TTC
Port inclus** + en CADEAU
 1 Tapis de selle SPRING
 ou 1 trophée Spring

140 PLAQUES + 140 FLOTS
 ou 300 PLAQUES
 ou 280 FLOTS

PLAQUE : 13 x 17 CM
 PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
 IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
 (SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
 SANS NUMEROTATION DE PRIX
 MOTIF ET CADRE AU CHOIX
 FLOT : MÉDAILLON Ø 48 MM
 PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
 IMPRESSION 1 COULEUR AU CHOIX
 (SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
 MOTIF AU CHOIX. HAUTEUR 29 CM
+ CADEAU





L'endurance *en règles*

Les cavaliers d'endurance ont eu un regroupement cet hiver et en auront encore deux avant les JEM. Alain Soucasse, DTN adjoint en charge de l'endurance, nous dit tout.

STAGES

«Cet hiver, nous avons fait un regroupement à Uzès pour 29 chevaux inscrits après avoir pris en compte tous les résultats des CEI3* de l'année 2013. Nous avons choisi Uzès car la quasi-totalité des cavaliers vient du sud-est ou du sud-ouest. L'établissement comprend aussi des installations adaptées car nous voulions les faire galoper sur un sol correct pour la saison.

Ce regroupement a comporté trois temps forts : Bénédicte Emond-Bon les a fait travailler sur le plat et Christophe Péliissier, le vétérinaire de l'équipe de France, a fait un check-up complet des chevaux, au repos puis après un galop sur le spring-garden. Martin Denisot a fait une présentation très large des JEM en termes d'accueil et d'accréditations. Le staff a ensuite présenté les modalités de sélection.

SÉLECTIONS

Elles se feront sur quatre courses : Fontainebleau, Rambouillet, Compiègne et Castel-St Laurent. Bien sûr, les chevaux ne courront pas sur chacune de ces courses puisqu'ils ne font pas plus de deux 160 km par saison. Sur chaque



La vente des chevaux de tête prouve le savoir-faire de nos cavaliers d'endurance qui sont capables de former beaucoup de chevaux.

course, le sélectionneur retient les cavaliers qui arrivent 15 minutes après le premier Français. Le

lendemain de la course, ces cavaliers doivent présenter leur cheval pour un examen vétérinaire détaillé

Le règlement en question ?

« La FEI a confié un audit des courses en endurance à « Endurance Strategic Planning Group », ESPG, sous la présidence d'Andrew Finding (G.-B.) qui a préconisé des modifications qui seront reprises dans le règlement de la FEI avec un durcissement des sanctions.

Un superviseur sera à même de faire un rapport sur ces disfonctionnements. Comme pour toute chose, la loi évolue et c'est au législateur de faire évoluer la loi. Nous allons voir si ces évolutions apportent une plus grande rigueur à la discipline. Le concept de mondialisation a débarqué sur la planète cheval et notre problème contrairement aux autres sports équestres c'est que nous n'avons qu'un seul acheteur qui fait vivre toute la filière ce qui le met en situation de monopole.

Souvenons-nous que l'Ukraine avait acheté toute une équipe de CSO lors des JEM d'Aix-la-Chapelle et qu'elle avait bien failli terminer sur le podium. C'est pourquoi, selon moi, il ne faut pas faire de l'endurance, le « cyclisme » des sports équestres. »

des allures et de l'appareil locomoteur. Ils font alors partie des pré-sélectionnés. Nous en avons eu 3 sur Fontainebleau et 6 sur Rambouillet. Après Compiègne et Castelsagrat, tous ces pré-sélectionnés seront réunis pour un stage dans la Drôme, à Ratière, les 17, 18 et 19 juin, où les chevaux auront des tests vétérinaires avant et après l'effort. Cela va nous permettre de déterminer la « long list » pour le 25 juin, soit 10 cavaliers et 14 chevaux. Un deuxième stage aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 août, vraisemblablement à Compiègne, avec une épreuve standardisée et une vérification de l'état des chevaux pour établir la sélection définitive des 5 cavaliers et 7 chevaux.

NOS CHANCES

Il est vrai que pas mal de nos chevaux de tête ont été vendus dès Fontainebleau, mais on ne peut pas empêcher nos cavaliers de vendre leurs chevaux. Cela fait partie du contexte de la discipline et cette commercialisation est aussi tout à l'honneur de la filière pour la qualité de son élevage et le savoir-faire de nos cavaliers qui savent valoriser les produits.

– Propos recueillis par Sandrine Dhondt

Le Conseil général des Hauts-de-Seine présente

Championnats de France

HORSE BALL

haras de Jardy

Marnes-la-Coquette



Du 20 au 22 juin 2014

Entrée gratuite

Renseignements 01 49 73 48 07

www.horse-ball.org

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT

WB

FFE

EQUIDIA
LIFE

coved



cavadeos.com
L'ÉPERON

www.horse-ball.org
MEDIA & WEBSTORE



île de France

JUNI.TV

Un séjour *clés en main*

Programmée à Saint-Paulien (43), l'Equirando junior 2014 permet à l'ensemble des poney-clubs et centres équestres, initiés ou non à la randonnée, de profiter d'une organisation minutieuse axée sur la découverte d'un environnement mais aussi sur des aspects ludiques et culturels, avec une prise en compte constante de la sécurité.

L'intendance est assurée du mardi soir au dimanche matin par le Comité d'Organisation et les tracés de randonnées sont fournis. Une occasion pour tous les clubs d'emmener leurs jeunes cavaliers effectuer leur première grande randonnée. Cette année la manifestation est placée sous le signe de la chevauchée gallo-romaine.

FAITES CONNAÎTRE L'EQUIRANDO JUNIOR

Afin de faire connaître la manifestation à vos cavaliers et de leur faire savoir que votre club y participe, le CNTE/FFE met à votre disposition des affiches et des programmes présentant la manifestation, téléchargeables en version PDF sur www.ffe.com/tourisme.

INSCRIVEZ VOTRE (VOS) ÉQUIPE(S)

Identifiez-vous sur le site www.ffe.com/tourisme/Evenements et inscrivez votre équipe. Les droits d'inscription sont de 215€ par personne. L'inscription de l'encadrant responsable est offerte par l'organisateur. Ce forfait comprend tous les repas du mardi soir au dimanche matin, soit 5 petits déjeuners, 5



déjeuners - pique-nique et 5 dîners, le foin à volonté pour les poneys/chevaux et toutes les randonnées, visites et déplacements.

PRÉPAREZ VOTRE AVENTURE

Afin de profiter au mieux de votre randonnée, une phase de préparation est indispensable. Pensez à établir un listing précis pour vos cavaliers, leur permettant de préparer leur paquetage et leur équipement pour ces 6 jours de randonnée.

Chaque club est invité à préparer un sketch, une chanson ou autre afin de se présenter lors de la soirée d'accueil. Le dimanche matin sera l'occasion d'un défilé des équipes dans la commune de Saint-Paulien.

Prévoyez des tenues costumées sur le thème gallo-romain. Elles serviront également lors de la journée spéciale du jeudi.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Mardi 22

Arrivée et accueil des participants.
Cérémonie d'ouverture.
Soirée de bienvenue

Mercredi 23

Groupe 1 : Randonnée journée : Céaux et pique-nique au bord de l'étang
Groupe 2 : Randonnée journée : Forteresse de Polignac
Soirée musicale en plein air

Jeudi 24

Randonnée le matin autour de Saint-Paulien à la découverte du milieu rural
Après-midi : Olympiades gallo-romaines et piscine
Soirée : spectacle équestre



Vendredi 25

Groupe 1 : Randonnée journée : Céaux et pique-nique au bord de l'étang
Groupe 2 : Randonnée journée : Forteresse de Polignac
Soirée festival Interfolk : chants et danses traditionnels africains

Samedi 26

Matin : randonnée sur les voies gallo-romaines en direction de La Rochelambert
Après-midi : chasse au trésor au Puy-en-Velay
Soirée boum

Dimanche 27

Défilé et remise des prix
Départ après le déjeuner

CONTACT

Comité d'organisation de l'Equirando Junior 2014
Présidente : Cathy Coignet
E-mail : equirandojunior2014@hotmail.fr
Site : www.ffe.com/tourisme/

Nouveaux adhérents du 1^{er} au 30 avril 2014

Bienvenue aux *nouveaux adhérents*

ALSACE

ORAF, Shadow Arabians, Osswald Jean Louis, C/O Julie Bouazi 94 Route du General Leclerc, 67440, MARMOUTIER, 06 65 51 86 80.

AQUITAINE

ORAF, Vivre dans le Coeur, Malherbe Cecile, Lange, 47600, NERAC, 07 89 49 24 18.

ORAF, Sarl Pole Hippique Lou Chibau, Trouilhet Xavier, Bois de Jourlion, 47230, BARBASTE, 07 81 98 90 95.

BRETAGNE

ORAF, Sport Concept Ille et Vilaine, Mars Daniele, 21 Rue du Val Poree, 35800, DINARD, 01 44 17 78 78.

CENTRE VAL DE LOIRE

ORAF, Equi Jump, Mathe Sandrine,

Impasse des Chalets, 18500, MARMAGNE, 06 12 30 38 20.

FRANCHE COMTE

ORAF, Association des Ecuries du Chanot, Meunier Sebastien, Lieu Dit les Rappes, 25170, LAVERNAY, 06 43 09 13 21.

LORRAINE

CLAG, Vittel Horse Club, Couderc Jacques, 385 Rue de Verdun, 88800, VITTEL, 07 60 13 31 31.

MIDI PYRÉNÉES

ORAF, Les Cavales de Diomedee, Cavanac Melanie, Passage du Bardas, 65370, SACOUE, 06 72 59 56 09.

NORD PAS DE CALAIS

CLAF, Maison d'Enfants le Regain, Smague Thierry, 6 Place d'Église,

62380, DOHEM, 03 21 12 36 36.

ORAF, L'Elevage de l'Aube, Kaczor Christine, 22 Rue de Saint Omer, 62550, TANGRY, 03 21 47 96 34.

NORMANDIE

ORAF, Haras de Samroch, Lagabrielle Sabine, Route de Rouen, 14130, SURVILLE, 06 52 92 26 92.

ORAF, Lld Equitation, Dubocage Laura Line, La Canee, 50000, ST LO, 06 24 97 33 24.

PAYS DE LA LOIRE

ORAF, Asso le Gavre Endurance Equestre, Maindon Sarah, Haras de la Maillardais la Maillardais, 44130, LE GAVRE, 06 66 40 66 86.

ORAF, Lac de Maine Equitation, Desrousseaux de Vandie Alexandra, 29 Rue General Bizot, 49000, ANGERS, 06 27 76 08 74.

ORAF, Ecurie Saby, Saby Patrick, Le Graffard, 72800, SAVIGNE SOUS le LUDE, 06 33 54 16 52.

ORAF, Cavalnatur, Boussebart Valerie, 39 Rue du Duc d'Aquitaine, 85120, VOUVANT, 06 07 84 15 00.

POITOU CHARENTES

ORAF, Ecurie les Giraudieres, Pincon Adeline, 5 Chemin des Abeilles Lieu Dit les Giraudieres, 79500, CHAIL, 06 25 99 78 24.

RHONE ALPES

ORAF, Cavaliers de Coeur, Blazy Daniel, 101 Route d'Heyrieux, 69780, TOUSSIEU, 06 66 99 31 84.

ORAF, Neige et Soleil, Perdereau Patrick, Lieu Dit les Glieres, 73500, BRAMANS, 04 79 05 26 42.

ORAF, Jiva Hill Stables, Lundin Virginia, Scea Equetana Route d'Haree, 1170, CROZET, 04 50 20 17 12.

ORAF, Ecurie les Selles, Roux Camille, Quartier les Selles, 26500, BOURG les VALENCE, 06 67 34 33 92.

2^{ème} Édition

Les Journées CHEVAL pratique

21 & 22

juin 2014

Equivallée Cluny

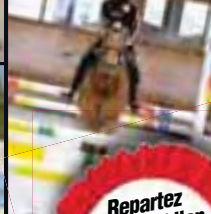
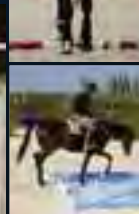
Votre journal vous propose deux jours de formation pour allier le sport avec le bien-être de votre cheval.

**TRAVAIL SUR LE PLAT
SAUT D'OBSTACLES - OSTÉOPATHIE
ÉTHOLOGIE - NUTRITION
EXPERT EN SELLE**



Vos formateurs

Francis **Rebel**
Jean-Luc **Force**
Stéphane **Delanoue**
Manuel **Godin**
Hervé **Baldassari** ...



**AMÉLIOREZ VOTRE ÉQUITATION GRÂCE AUX
CONSEILS DE GRANDS PROFESSIONNELS.**

Repartez
avec un bilan
individuel et une
feuille de
route !



LARIVIERE ORGANISATION - 12, rue Mozart - 92587 Clichy Cedex

Informations et réservations

www.journeeschevalpratique.com

Le cheval « apprécie » l'homme

Les modes de gestion des équidés en centres équestres, et notamment les infrastructures, ont un impact sur le bien-être des chevaux, et donc sur leur relation à l'homme. Extrait de l'intervention de Clémence Lesimple à la journée de la recherche équine 2014.

LE CHEVAL PORTE UNE « APPRÉCIATION » SUR L'HOMME

Le cheval considère l'homme comme une source d'information, de ressources matérielles et d'émotions. La combinaison de ces 3 critères permet au cheval de porter une « appréciation » sur l'homme qui se traduit dans son comportement du cheval : recherche de proximité dans le cas de perception positive, ou au contraire fuite, évitement, réactions de stress, et également agressivité exacerbée envers les congénères.

Il a été étudié que les réactions agressives sont plus prédictives de la relation à l'homme que les relations positives. Les menaces d'un cheval lors d'un simple test de présence passive prédisent des réactions agressives lors de tests plus « intrusifs » comme la mise du licol. A l'inverse, une réaction positive - oreilles en avant, flairage - ne prédit pas forcément des réactions positives aux tests de contact.

Par ailleurs, il semble que la perception des humains familiers par leurs interactions quotidiennes, soit généralisée envers tout autre humain, y compris inconnu.



IMPACT DES CONDITIONS DE VIE

Les conditions de vie impactent la relation à l'homme qui dépend aussi de facteurs propres à l'individu : tempérament, âge, race et origine, expérience avec l'homme. Des travaux réalisés sur plus de 600 chevaux adultes dans plus de 30 établissements équestres montrent que, suivant l'établissement, de 30 à 70% des chevaux ont présenté un comportement

agressif envers l'expérimentateur lors d'au moins un des tests réalisés. Ces différences proviennent des conditions de vie de ces animaux, et de leur impact sur leur bien-être.

Il apparaît que les **restrictions sociales et spatiales** générées par l'hébergement en box ont un impact sur la relation homme-cheval. En effet, les études menées sur des jeunes chevaux au débouillage logés en boxes individuels ou en groupe, montrent que le manque de

contacts sociaux est associé à 5 fois plus de morsures et coups de pieds lors des séances de travail. Par ailleurs, la restriction spatiale induit 10 fois plus de défenses fortes (ruades). Enfin, des étalons arabes bénéficiant d'un **contact à volonté avec des congénères**, ont plus de relations positives envers l'homme et sont plus faciles à manipuler, que leurs pairs isolés socialement.

Le **régime alimentaire** impacte potentiellement la relation à l'homme : un régime pauvre en fibres et riche en énergie conduit à plus d'agressivité envers l'homme. Ceci peut être lié à la frustration de ne pouvoir s'alimenter toute la journée et/ou à des douleurs gastriques liées à un régime non adapté.

CONCLUSION

Il est important, dès son plus jeune âge, de favoriser les interactions positives entre l'homme et l'animal et de mettre en place des conditions de vie maximisant l'état de bien-être de l'équidé, dans l'objectif de générer chez lui, une perception positive globale de son environnement et de l'homme.

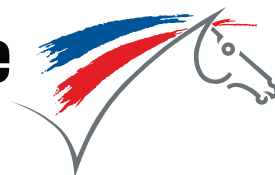
- Laetitia Marnay et Marion Renault

Pour aller plus loin

- Clémence Lesimple, Université de Rennes 1 : *Bien-être / mal-être chez le cheval : quelle gestion pour quelle relation à l'homme ?*, 40^e journée de la recherche équine 2014.
- Équi-meeting Infrastructures *Débatte ensemble des installations équestres de demain*, colloque international, 6 et 7 octobre 2014 au Haras national du Lion d'Angers. Renseignements et inscriptions www.equimeeting.com - colloque@ifce.fr.



Commission Juridique et Disciplinaire d'appel du 19 mars 2014



RÉFÉRENCES

Etaient présents : Monsieur Christian BEUCHER, Président, Monsieur Jean-Marie CHARLOT, secrétaire de séance, Messieurs Jean Pierre BLACHE, Charles DUDOGNON, Gilles PERRIERE, membres

DOSSIER N° 363/07/2013

Débats

Le 19 mars 2014, la Commission juridique et disciplinaire d'appel de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant :

Madame Marine ROZIERE, licenciée n°367399P, appelante, à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance le 13 octobre 2013.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 19 mars 2014. Madame ROZIERE, était présente et accompagnée de Madame Séverine NESPOUX. Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le Rapporteur chargé de l'instruction, Monsieur Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport. L'ensemble des pièces fournies ont été examinées et les parties entendues, Madame ROZIERE ayant eu la parole en dernier.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Le 7 octobre 2013 Monsieur et Madame LEMIRE, dirigeants du centre équestre du parc des MONFRAIX à Franconville, signalent à la FFE une usurpation d'identité sur plusieurs concours dans des épreuves de catégorie « amateur » à Forges-les-Eaux le 27

juillet 2013, à Fay-les-Etangs le 31 août et à Villiers-Vicomte le 22 septembre. Ils affirment que sur ces concours, la cavalière Marine ROZIERE détentrice d'une licence de compétition de niveau « club » s'est présentée sous le nom de Audrey FANTINI, cavalière de niveau « amateur ». L'échange de licence permet donc à Madame ROZIERE de monter indifféremment dans des épreuves « club » et « amateur ». Ils apportent pour preuve des photos de Madame ROZIERE prises lors du concours de Fay-les-Etangs par la société Alpha-video. Ils signalent aussi que Madame ROZIERE avait précédemment proposé à une autre cavalière, qui a refusé, de servir de « prête nom » et les a informés de ces faits.

Le 14 octobre, Madame ROZIERE est convoquée devant la Commission juridique et disciplinaire de première instance à l'audience du 13 novembre pour les griefs retenus de « substitution de cavalier ».

Par courrier du 21 octobre adressé à la FFE, Madame ROZIERE s'étonne d'être mise en cause par les dirigeants des écuries où était hébergé son cheval jusqu'en juin 2013. Elle avoue avoir participé à l'épreuve préparatoire du concours de Fay-les-Etangs sous le nom d'Audrey FANTINI suite à une erreur d'engagement et n'avoir pas demandé au Jury « de modifier les noms ».

Par ailleurs, Madame ROZIERE souhaite dénoncer des pratiques douteuses observées dans le fonctionnement du centre équestre du parc des MONFRAIX. Elle reproche en particulier au centre équestre de lui avoir fait passer son Galop 7 option CSO sans l'avoir validé pour qu'il apparaisse sur sa licence.

Enfin, Madame ROZIERE confirme sa présence lors de l'audience du 13 novembre.

Le 31 octobre, Monsieur Eric VAAST, Instructeur d'équitation, adresse à la FFE un courrier par lequel il se joint à Madame ROZIERE concernant les agissements de Monsieur LEMIRE.

La Commission de première instance réunie le 13 novembre 2013, décide d'infliger à Madame Marine ROZIERE une suspension de compétition pour une durée de 2 ans dont 1 an assorti d'un sursis, à compter de la notification de la présente décision.

La décision est présentée à Madame ROZIERE le 25 novembre. Par courrier adressé le 4 décembre, Madame ROZIERE fait appel de la décision de première instance, aux motifs :

- qu'elle réitère les conditions dans lesquelles l'infraction au règlement a été commise,
- qu'elle affirme avoir satisfait aux examens et épreuves du Galop 7 pour le CSO qui n'a pas été reporté sur sa licence par Monsieur et Madame LEMIRE,
- qu'elle a reconnu sa faute et regrette une telle faiblesse,
- qu'elle considère la sanction prononcée en première instance particulièrement sévère.

Le Rapporteur de la Commission juridique et disciplinaire d'appel est saisi du dossier le 7 février 2014.

Le 14 février, Madame ROZIERE est convoquée devant la Commission juridique et disciplinaire d'appel du 19 mars.

Motifs

Vu les statuts de la FFE et en particulier l'article VII, relatif aux obligations des licenciés, Vu le règlement général des compétitions et en particulier ses articles 1.5, 2.1, 5.8, 6.1 et 6.3 relatifs,

- aux contrôles concernant le concurrent,
- aux dispositions concernant la compétition amateur,

• aux modifications de concurrents, • aux dispositions relatives à la licence fédérale de compétition et aux conditions de participation, Considérant que comparante à l'audience, Madame ROZIERE confirme l'usurpation d'identité dont elle s'est rendue coupable, tout en reconnaissant pour la première fois qu'elle a usé de ce stratagème non pas sur un concours mais sur trois. Considérant dès lors que devant la gravité et la répétition des faits, la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance doit être purement et simplement confirmée.

Par ces motifs

La Commission juridique et disciplinaire d'appel :

Confirme en toutes ses dispositions la décision attaquée condamnant Madame ROZIERE à une suspension de compétition pour une durée de deux ans dont un an assorti d'un sursis, Dit que la sanction prendra effet à compter de la signification de la présente décision.

AFFAIRE N° 364/08/2013

Le 19 mars 2014, la Commission juridique et disciplinaire d'appel de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant :

Madame Charlotte LEFOUR, licenciée n°5846574T, appelante, à la FFE, absente bien que régulièrement convoquée.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance le 29 octobre 2013.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 19 mars 2014. Madame LEFOUR, était présente. Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le Rapporteur chargé de l'instruction, Monsieur Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport. Après examen du dossier et en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Le 24 octobre 2013 Madame Claire CORTYL, Présidente du jury du concours de CSO de GRAVELINES n°1475251, informe la Fédération d'une usurpation d'identité d'une cavalière. Celle-ci, engagée sous X par le centre équestre de FRETHUN, est venue « se faire pointer » à la tribune du jury dans l'épreuve Club 2 sous le nom de Victoire VAUGHAN. Quelques minutes plus tard, cette même cavalière apparaît sur la piste dans l'épreuve Club 1 grand Prix avec le même cheval mais sous l'identité de Charlotte LEFOUR.

Convoquée par le jury, la cavalière reconnaît selon Madame CORTYL, s'appeler Charlotte LEFOUR et avoir, sans prévenir le jury, remplacé au « pied levé » la cavalière Victoire VAUGHAN dans l'épreuve Club 2, cette dernière ne souhaitant pas prendre le départ. Madame LEFOUR est accusée d'usurpation d'identité par le jury, elle donne pour raison à son comportement l'ambiance tendue qui régnait depuis le matin sur les concours.

Madame CORTYL demande à la FFE de prendre des sanctions à l'encontre de la cavalière, Madame LEFOUR, pour faits graves.

Le 29 octobre, Madame LEFOUR est convoquée devant la Commission juridique et disciplinaire de première instance à l'audience du 13 novembre, pour les griefs retenus de substitution de cavalier. Le 13 novembre Madame LENS, dirigeante du centre équestre de FRETHUN, adresse un mail à la FFE, précisant qu'elle « emmène ses cavaliers en concours SIF juste pour la dynamique du club » sans aucune prétention de participation à des championnats. Elle prétend que le jury a refusé le changement de nom demandé par Madame LEFOUR puis a décidé que celle-ci avait utilisé frauduleusement le nom de Madame VAUGHAN.

Madame LENS admet qu'il y a des règles à respecter mais qu'il n'y a eu aucune intention de nuire et que le jury a manqué de souplesse.

Le 13 novembre, Madame LEFOUR n'est pas présente à l'audience, une deuxième convocation lui est alors adressée pour comparution le 11 décembre.

En l'absence de Madame LEFOUR, la Commission de première instance réunie le 11 décembre décide de lui infliger une suspension de compétition pour une durée de 2 ans.

Demande d'appel

Par courrier du 29 décembre, Madame LEFOUR fait appel de la décision de première instance, considérant :

- que le jury ne lui a jamais laissé la possibilité de s'expliquer et qu'elle a été victime d'un défaut de procédure lors du prononcé de la sanction infligée par le jury,
- que le jury a commis une erreur d'appréciation dans la mesure où elle ne s'est jamais présentée comme étant Madame VAUGHAN et ayant signalé son changement avant de concourir,
- qu'elle se sentait accusée sans avoir la capacité de se défendre, raison pour laquelle elle ne s'est pas présentée.

Madame LEFOUR demande à la Commission d'appel l'annulation de la sanction prononcée par la Commission de première instance. Elle produit :

- une attestation de Madame Sandra DUVIEUXBOURG qui témoigne que Madame LEFOUR s'est rendue au jury pour signaler le changement de cavalier et fait part de sa surprise d'avoir entendu la cavalière identifiée sous le nom Victoire VAUGHAN.
- une attestation de Madame Emilie HEBAN qui témoigne que les demandes de changement de cavaliers n'ont pas été enregistrées par le jury.

Le Rapporteur de la Commission juridique et disciplinaire d'appel est saisi du dossier le 7 février 2014.

Le 14 février, Madame LEFOUR est convoquée devant la Commission juridique et disciplinaire d'appel du 19 mars.

Motifs

Vu les statuts de la FFE et en particulier l'article VII relatif aux obligations des licenciés,

Vu le règlement général des compétitions et en particulier ses articles 1.5, 1.6, 5.8 et 6.3 relatifs,

- aux différents contrôles effectués sous l'autorité du Président de jury,
- aux sanctions pour non respect de la réglementation de la FFE,
- aux modifications de concurrents,
- aux conditions de participation aux compétitions,

Considérant que l'irrégularité invoquée du PV de sanction rédigé par la Présidente du Jury est sans incidence sur la faute disciplinaire reprochée à Madame LEFOUR, Considérant que la Présidente du Jury dans un écrit cosigné par le président du concours et deux témoins dénie catégoriquement avoir été informée d'un changement de monte au bénéfice de Madame LEFOUR.

Considérant qu'en toute hypothèse il appartenait à Madame LEFOUR, qui reconnaît avoir été présentée sous le nom de VAUGHAN avant de prendre le départ de son parcours (voir sa déclaration d'appel du 23/12/2013), d'aviser le jury de l'erreur d'identité,

Considérant qu'elle s'est abstenue de décliner son identité avant et après son parcours,

Considérant que selon Madame CORTYL, elle a ensuite récupéré son flot et sa plaque sans donner sa véritable identité,

Considérant que les témoignages produits par Madame LEFOUR ne sont pas de nature à justifier son attitude,

Considérant que Madame LEFOUR s'est donc rendue coupable de substitution de cavalier et que la sanction infligée par la Commission juridique et disciplinaire de première instance est justifiée.

Par ces motifs

La Commission juridique et disciplinaire d'appel :

Maintient la décision de la Commission juridique et disciplinaire de première instance lui infligeant une suspension de compétition de deux ans dont quinze mois assortis d'un sursis ;

Dit que la sanction prendra effet à compter de la signification de la présente décision.

AFFAIRE N° 365/09/2013

Le 19 mars 2014, la Commission juridique et disciplinaire d'appel de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant :

Monsieur Philippe LENS, licencié n°5818233Q appelant, à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance le 21 novembre 2013.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 19 mars 2014. Monsieur LENS était excusé. Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le Rapporteur chargé de l'instruction, Monsieur Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport.

L'ensemble des pièces fournies ont été examinées et les parties entendues.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Le 24 octobre 2013 Madame Claire CORTYL, Présidente du jury du concours de CSO de GRAVELINES n°1475251, informe la Fédération de la mise à pied d'une cavalière. Celle-ci, engagée sous X par le centre équestre de FRETHUN, est venue « se faire pointer » à la tribune du jury dans l'épreuve Club 2 sous le nom de Victoire VAUGHAN. Quelques minutes plus tard, cette même cavalière apparaît sur la piste dans l'épreuve Club 1 grand Prix avec le même cheval mais sous l'identité de Charlotte LEFOUR.

Convoquée par le jury, la cavalière reconnaît s'appeler Charlotte LEFOUR et avoir, sans prévenir le jury, remplacé au « pied levé » la cavalière Victoire VAUGHAN dans l'épreuve Club 2. Il paraît clairement au jury que la cavalière concourt sous une fausse identité

Madame CORTYL signale aussi que le centre équestre de FRETHUN dont fait partie Madame LEFOUR et son dirigeant, Monsieur Philippe



LENS, n'ont « occasionné que des problèmes sur ce concours ».

Elle reproche au centre équestre des retards de plus de 25 mn sur une épreuve, une demande de changement de cheval par un autre ayant déjà effectué 3 parcours, procédé interdit par le règlement, et la réclamation d'un engagement gratuit pour un cavalier dans une épreuve.

Madame CORTYL ajoute que, suite à son refus de répondre à ces demandes, Monsieur LENS a « haussé le ton » vis-à-vis du jury.

Le 13 novembre Madame LENS adresse un mail à la FFE, précisant qu'elle « emmène ses cavaliers en concours SIF juste pour la dynamique du club » sans aucune prétention de participation à des championnats. Elle prétend que le jury a refusé le changement de nom demandé par Madame LEFOUR puis a décidé que celle-ci avait utilisé frauduleusement le nom de Madame VAUGHAN. Madame LENS admet qu'il y a des règles à respecter mais qu'il n'y a eu aucune intention de nuire dans cette affaire et que le jury a manqué de souplesse.

Le 22 novembre, Monsieur LENS est convoqué devant la Commission juridique et disciplinaire de première instance à l'audience du 11 décembre, pour les griefs retenus de substitution de cavalier.

Le 23 novembre Monsieur LENS adresse un courrier à la FFE, suite à la convocation qu'il a reçu et la décision de sanction concernant Madame LEFOUR. Il informe la Commission qu'il ne pourra se rendre à l'audience du 11 décembre.

Il s'étonne d'être mis en cause dans une affaire qui ne le concerne pas et estime que la sanction de mise à pied prononcée à l'encontre de Madame LEFOUR n'a pas été prise dans les formes. Il conteste point par point les griefs formulés par la présidente du jury envers le centre équestre de FRETHUN et Madame LEFOUR.

La Commission de première instance réunie le 11 décembre, décide d'infliger à Monsieur Philippe LENS :

- une suspension de compétition

pour une durée de 4 mois assortie d'un sursis total, et une amende de 1 000 euros.

- cette première sanction pourra être remplacée par l'accomplissement d'activité d'intérêt général.

La décision est reçue par Monsieur LENS le 23 décembre 2013.

Demande d'appel

Par courrier adressé le 3 janvier 2014, Monsieur LENS fait appel de la décision de première instance considérant :

- que Madame LEFOUR a été victime d'un défaut de procédure lors de la sanction de mise à pied infligée par le jury,
- que sa propre condamnation ne tient qu'au fait qu'il détient selon la Commission, une réelle position par rapport au déroulement des faits en ayant lui-même engagé les deux cavalières alors qu'il n'a engagé qu'une jument sous X et qu'on ne peut raisonnablement le juger responsable de l'engagement de cavalières majeures,
- qu'il n'a commis aucune faute pouvant engendrer sa responsabilité,
- que la Commission de première instance ne pouvait le condamner à une amende supérieure au montant prévu pour les contraventions de police, que ce faisant la Commission a outrepassé ses pouvoirs,

Pour ces raisons, Monsieur LENS demande l'annulation de la décision rendue contre lui par la Commission de première instance. Monsieur LENS produit une attestation de Madame LEFOUR qui témoigne qu'il ne peut être tenu responsable de la décision qu'elle a prise avec Madame VAUGHAN de vouloir concourir dans cette épreuve puisque l'engagement a été fait sous X pour justement leur laisser le choix du cavalier. Elle ajoute que Monsieur LENS pensait que tout était en règle puisqu'elle s'est présentée au jury en indiquant qu'elle souhaitait concourir à la place de Madame VAUGHAN qui s'était présentée 5 minutes avant puis désistée aussitôt.

Le Rapporteur de la Commission juridique et disciplinaire d'appel est

saisi du dossier le 7 février 2014.

Le 14 février, Monsieur LENS est convoqué devant la Commission juridique et disciplinaire d'appel du 19 mars. Le 20 février il informe le chargé d'instruction de son impossibilité de se rendre à cette convocation en raison d'obligations professionnelles.

Motifs

Vu les statuts de la FFE et en particulier l'article VII, relatif aux obligations des licenciés,

Vu le règlement général des compétitions et en particulier ses articles 1.2, 1.5, 1.6 et 5.8 relatifs,

- aux responsabilités de l'engageur,
- aux différents contrôles effectués sous l'autorité du Président de jury,

• aux sanctions pour non respect de la réglementation de la FFE, Considérant que Monsieur LENS a engagé sous X la jument TOUCH OF COLOURFIELD ;

Considérant que Monsieur LENS en sa qualité d'engageur est le seul interlocuteur de la FFE, de l'organisateur et du jury (article 1-2a du règlement des compétitions) ;

Considérant que Monsieur LENS est également le coach de Madame LEFOUR ;

Considérant dès lors qu'en sa double qualité d'engageur et de coach Monsieur LENS se devait de vérifier la régularité des engagements et d'effectuer lui-même tout changement de cavalier ; Considérant qu'il s'en est abstenu et a commis de ce fait une faute qui doit être sanctionnée par une simple amende de 1000 ;

Par ces motifs

La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel :

- Confirme la décision de culpabilité de Monsieur LENS
- Infirmant sur la peine, condamne Monsieur LENS à une amende de 1000 qui devra être réglée dans un délai d'un mois.
- Dit que la sanction prendra effet à compter de la signification de la présente décision

AFFAIRE N° 366/10/2013

Le 19 mars 2014, la Commission juridique et disciplinaire d'appel de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a siégé pour statuer dans l'affaire opposant :

Madame Audrey FANTINI, licenciée n°1072951U, appelante, à la FFE.

Le Président de la FFE a saisi la Chargée d'instruction de première instance le 21 novembre 2013.

Débats

Les parties ont été convoquées pour une audience le 19 mars 2014. Madame FANTINI était présente ainsi que Madame Marine ROZIERE en tant que témoin. Les débats se sont tenus en séance publique.

La Commission, après avoir pris connaissance du dossier présenté par le Rapporteur chargé de l'instruction, Monsieur Emmanuel PHILLIPS, a entendu son rapport.

L'ensemble des pièces fournies ont été examinées et les parties entendues, Madame FANTINI ayant eu la parole en dernier.

Après en avoir débattu, la Commission a statué le jour même.

Faits et procédure

Le 7 octobre 2013 Monsieur et Madame LEMIRE, dirigeants du centre équestre du parc des MONFRAIX à Franconville, signalent à la FFE une usurpation d'identité sur plusieurs concours dans des épreuves de catégorie « amateur » à Forges-les-Eaux le 27 juillet 2013, à Fay-les-Etangs le 31 août et à Villiers-Vicomte le 22 septembre. Ils affirment que sur ces concours, la cavalière Marine ROZIERE détentrice d'une licence de compétition de niveau « club » s'est présentée sous le nom de Audrey FANTINI, cavalière de niveau « amateur ». L'échange de licence permet donc à Madame ROZIERE de monter indifféremment dans des épreuves « club » et « amateur ». Ils apportent pour preuve des photos de Madame ROZIERE prises lors du concours de Faye les Etangs par la société Alpha-video.

Par courrier du 21 novembre adressé à la FFE, Madame ROZIERE confirme que « son amie » Madame FANTINI a monté le cheval

On en parle au club-house

EQUITATIONS



L'art et la manière de monter à cheval du XVI^e au XX^e siècle s'expose au Musée de Normandie dans l'enceinte du château de Caen du 28 juin au 11 novembre. L'histoire de l'équitation en France est vue à travers l'art, le spectacle et le sport dans un parcours chronologique : découverte des maîtres napolitains, naissance des courses, des Haras nationaux, du cirque, des concours... www.musee-de-normandie.eu.

L'ENCYCLO DE LA CAVALIÈRE



La 2^e édition de l'ouvrage d'Antoinette Delylle est disponible en librairie. En 180 articles, elle fait le tour de la question équestre de A à Z. A découvrir. 272 pages. Ed Grund. 14,95€.

VOITURES HIPPOMOBILES DU PIN



La collection Parcours du Patrimoine consacre un petit livre aux *Voitures hippomobiles du Haras du Pin*. En 56 pages et 86 illustrations, Jean-Louis Libourel présente la collection du Haras photographiée par Patrick Merret. Editions Lieux Dits. 5,50€. www.lieuxdits.fr.

LA FILIÈRE À L'HORIZON 2030

Les résultats de l'étude prospective sur La filière

équine française à l'horizon 2030 sont publiés dans un ouvrage de la collection Matière à débattre et à décider. Christine Jez, coordinatrice de l'étude rappelle la démarche, fait la synthèse de l'état des lieux de la filière, récapitule les déterminants de l'évolution de la filière à l'horizon 2030 et rappelle les 4 scénarios retenus comme possibles : Tous à cheval, Le cheval des élites, Le cheval citoyen et Le cheval compagnon. Editions Quae. 26€.



VOCABULAIRE ÉQUESTRE



Le colloque qui s'est tenu à l'ENE de Saumur le 16 mai sur le vocabulaire équestre a mis en évidence les ambiguïtés sémantiques des mots les plus courants de la technique équestre. Les interventions des linguistes et traducteurs ont questionné les grands maîtres, le grec Xénophon, les italiens Federico Grisone et Cesare Fiaschi, et les plus grands noms français depuis la Renaissance. Les multiples variantes des traductions montrent la limite de l'exercice. La focalisation sur des mots comme « ramingue », « impulsion », « propulsion », « équilibre » a montré la difficulté de trouver des équivalents dans les différentes langues européennes et les variantes dans la définition de ces concepts qui appellent une concertation des instances référentes sur un glossaire qui aurait la vertu de créer un consensus chez les tous locuteurs.

ANATOMIE, LOCOMOTION ET DOULEUR DU CHEVAL

A l'initiative de Martina Van den Esch, le Haras de la Cense accueillera le 5 juillet 2014 deux vétérinaires de renommée internationale. Le Dr Gerd Heuschmann et le Dr Francis Desbrosse partageront avec le public leur approche du fonctionnement du cheval et des comportements liés à la douleur. Leurs propos seront illustrés par des chevaux à l'anatomie peinte, à l'arrêt, en mouvement et montés. Le programme du colloque associe exposés, tables rondes et démonstrations pratiques. Renseignements www.lacense.com.

CHÂTEAU DE SAUMUR



Les Ecuyers du temps transformeront le château de Saumur en scène à ciel ouvert pour un spectacle vivant son et lumières, tous les jeudis, vendredis et samedis du 3 juillet au 23 août de 22h30 à minuit. Avec les Ecuyers du Cadre Noir. Possibilités de formules comportant visite guidée du château, dîner, dégustation de vins de Loire... 02 41 83 31 31. www.lesecuyersdutemps.fr
- Danielle Lambert

NOUVEAU

DEVENEZ UN ENSEIGNANT DIPLOME D'ETAT A L'ECOLE LA CENSE

Formation Internationale BPJEPS et diplômes fédéraux d'éthologie (22 mois).



UNE FORMATION UNIQUE EN EUROPE

Encadrement formé au Haras de La Cense

- Manuel Godin - BEES 2 / BFEE 3, cavalier de CSO
- Caroline Dehedin - BPJEPS / BFEE 2, cavalière de dressage
- Jordane CAVALLINI, experte débouillage

Spécialisation débouillage pendant 3 mois dans le Montana-USA

Interventions de techniciens renommés : Francis Rebel, Andy Booth, Antoine Bancaud, Hélène Roche...

Echanges avec des professionnels de la santé équine : vétérinaire, ostéopathe, maréchal, nutritionniste...

Installations sportives performantes dans 250 hectares de verdure

- Manège 50m x 20m
- 2 Carrières, 100m x 60m et 70m x 30m
- 1 rond de longe
- Une salle vidéo

Rentrée : septembre 2014

Journées de sélection : 25 avril 2014

et 14 juin 2014

8 étudiants sélectionnés



LA CENSE

Eduquer pour réussir



Plus d'infos sur www.lacense.com rubrique l'Ecole
Haras de La Cense - 78730 Rochefort-en-Yvelines - Tél. : 01 30 88 49 00



OBJECTIF GALOP®



© FFE/PSV

6 BONNES RAISONS DE PRÉPARER UN GALOP®

- Apprendre à connaître le cheval et à bien s'en occuper.
- Acquérir les connaissances qui permettent de devenir autonome.
- Rythmer son apprentissage par des étapes logiques.
- Situer son niveau pour constater ses progrès et rester motivé.
- Se préparer à la compétition.
- Avoir la référence de son niveau sur sa licence.

A CHACUN SON GALOP®

Les Galops® 1 à 4 jalonnent l'apprentissage du cavalier et correspondent aux activités pratiquées et enseignées dans les clubs.

Le Galop® 4 valide l'autonomie du cavalier qui peut utiliser seul un cheval dressé en sécurité, c'est le véritable « permis d'aller à cheval ».

Les Galops® 5 à 7 abordent le travail du cheval.

Les Galops® de spécialité :

- Meneur
- Pleine nature
- Voltigeur
- Westerner
- Cavalier en Amazone
- Equitation de travail

Les Galops® de compétition :

- CSO
- CCE
- Dressage
- Endurance
- Hunter
- TREC

Ces Galops® sont validés lorsque le cavalier atteint les performances requises et s'est impliqué bénévolement dans l'organisation d'une compétition.

PRÉPAREZ VOS GALOPS®



• Avec les Guides Fédéraux disponibles en ligne

à l'adresse boutique.ffe.com. Galops® 1, 2 et 3 en vente. Galops® 4 à suivre.

• Avec les QCM en ligne via votre page Cavalier FFE.

